



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 15 décembre 2011

Présidence: M. Jean-Marc JAQUIER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 14 relatif à la détermination du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011 - 2016;

ouï le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - de fixer le plafond d'endettement à Fr. 108'000'000.-;
- II. - de fixer le plafond de cautionnement à Fr. 20'000'000.-.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Jean-Marc Jaquier



La secrétaire:

Mireille Tacheron